

**MAIRIE
42330 CUZIEU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

En exercice 19

LE 15 DÉCEMBRE À 19 HEURES 30

Présents 15

Votants 18

Date de la convocation du conseil municipal : 10 décembre 2025

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

Excusés avec pouvoir : Ghislaine GARNIER à Jean-François RASCLE
Laila GAUTHIER à Véronique MOUNIER
Philippe BOULOUMIÉ à Gérard LECLERCQ

Excusé : Cédric PASSOS

Secrétaire de séance : Gérard LECLERCQ

2025.044 – SALLE DE L'ERA – LOCAL DES BOULES – CHANGEMENT DU MODE D'ÉCLAIRAGE EN LED – DEMANDE DE SUBVENTION « ENVELOPPE SOLIDARITÉ 2026 »

Monsieur le Maire expose :

La Salle de l'ERA et le local des Boules sont actuellement éclairés au moyen de néons dont plusieurs ne fonctionnent plus.

Une réflexion a été menée par la commission « Bâtiments » et il est proposé de changer la totalité des installations et de mettre des luminaires LED

Le devis de fourniture pour le Local des Boules s'élève à 503.82 € TTC.

Le devis de fourniture et pose pour la Salle de l'ERA s'élève à 3 228.00 € TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- De valider les travaux proposés,
- De valider la demande de subvention au titre de l'enveloppe départementale « Solidarité 2026 »
- De s'engager à inscrire les crédits nécessaires au budget
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour :

- Valide les travaux proposés,
- Valide la demande de subvention au titre de l'enveloppe départementale « Solidarité 2026 »
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Gérard LECLERCQ



Le Maire,
Jean-François RASCLE,